

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 09378

Numéro SIREN : 508 354 453

Nom ou dénomination : 10 MEDIAS

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 22472

R.C.S. NANTERRE B 508 354 453

10 MEDIAS

**Siège social : 123, rue Jules Guesde
92300 Levallois Perret**

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2021

Copie certifiée conforme,

Le Président
Michel MOULIN

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Adresse de l'entreprise 123 RUE JULES GUESDE

92300 LEVALLOIS PERRET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 5 0 8 3 5 4 4 5 3 0 0 0 7 0

Néant

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 21	N-1 13 11 22 02 20
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF	139 661	AG 135 060	4 601	4 601
Fonds commercial (1)	AH				
Autres immobilisations incorporelles	AJ				
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
Autres immobilisations corporelles	AT	8 789	AU 3 990	4 800	9 306
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU	7 600	CV	7 600	7 600
Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF				
Autres immobilisations financières*	BH	10 000		10 000	10 000
TOTAL (II)	BJ	166 050	BK 139 050	27 000	31 507
ACTIF CIRCUANT STOCKS*					
Matières premières, approvisionnements	BL				
En cours de production de biens	BN				
En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR				
Marchandises	BT				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	160 235	BY	160 235	469 877
Autres créances (3)	BZ	22 003	CA	22 003	161 245
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD				
Disponibilités	CF	640 344	CG	640 344	577 623
Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 162	CI	17 162	22 522
TOTAL (III)	CJ	839 744	CK	839 744	1 231 267
Comptes de régularisation					
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 005 795	IA	139 050	866 745
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	10 000	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété* : Immobilisations :		Stocks :			Créances :

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3...250.000.....)	DA	3 250 000	3 250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(5 099 595)	(5 121 683)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	634 485	22 088
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
		DL	(1 215 110)	(1 849 595)
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
Provisions pour risques et charges		DO		
	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	300 000	300 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 554 000	2 397 459
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	71 495	79 623
	Dettes fiscales et sociales	DY	143 914	239 498
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 446	95 788
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		EC	2 081 855	3 112 369
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
		EE	866 745	1 262 774
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	327 855	1 317 369
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	282	FB		FC	282	84
	Production vendue	biens* FD	35 311	FE		FF	35 311	24 597
		services* FG	529 107	FH	953 981	FI	1 483 088	1 125 366
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	564 700	FK	953 981	FL	1 518 681	1 150 047
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	39 274	89 608
	Autres produits (1) (11)					FQ	45	7 491
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 561 000	1 247 146
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	478 924	507 504
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 072	5 942
	Salaires et traitements*					FY	447 677	470 852
	Charges sociales (10)					FZ	146 259	145 276
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	1 872	2 366
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
		Autres charges (12)				GE	30	343
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 081 833	1 132 283
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	479 167	114 863
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Déficiences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 797	499
	Déficiences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 797	499
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 797)	(499)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	476 370	114 364

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS						Néant <input type="checkbox"/> *				
						Exercice N	Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	797 016						
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB							
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC							
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	797 016					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	631 394	92 276					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	7 507						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG							
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	638 901	92 276				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	158 115	(92 276)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HJ						
Impôts sur les bénéfices *				HK						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 358 016	1 247 146				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 723 531	1 225 058				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	634 485	22 088				
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO							
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY							
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG							
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	311	674					
		- Crédit bail immobilier	HQ							
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH							
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ							
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK							
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX							
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC							
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)		RD							
	(9) Dont transferts de charges		A1	39 274	89 608					
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2							
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3							
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4							
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N				
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Cf état annexe						638 901	797 016			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N					
					Charges antérieures	Produits antérieurs				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

31/12/2021

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
1	1	2	3	4	5	6	
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS												Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE	135 060	PF		PG		PH	135 060			
TOTAL I			RK	135 060	RM		RN		RO	135 060			
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ				
Constructions			PR		PS		PT		PU				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles			QD		QE		QF		QG				
Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	4 611	QM	1 872	QN	2 493	QO	3 990			
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT				
TOTAL II			QU	4 611	QV	1 872	QW	2 493	QX	3 990			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	139 671	QP	1 872	QQ	2 493	QR	139 050			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
Sur sol d'autrui													
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
Inst. gales, agenc am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
Mat. bureau et inform. mobilier													
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général ^{sous ventilé} (NP + NQ + NR)	NW	Total général ^{sous ventilé} (NS + NT + NU)		NY	Total général ^{sous ventilé} (NW - NY)		NZ						
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étailler								Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice		
	1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D		
		- corporelles	6E	6F	6G		6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4		O5		
		- titres de participation	9U	9V	9W		9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8		Ø9		
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z		7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ		UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC		UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

8

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	10 000	UV	10 000	UW		
	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	160 235		160 235			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée *)		Z1						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 984		20 984		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
RENOVIS	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 019		1 019			
	Charges constatées d'avance		VS	17 162		17 162			
	TOTALS			VT	209 400	VU	209 400	VV	
	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
				1		2		3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
	à plus de 1 an à l'origine		VH	300 000			300 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	100 000		100 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	71 495		71 495				
Personnel et comptes rattachés		8C	50 149		50 149				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 632		67 632				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 415		8 415			
	Obligations cautionnées		VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	17 718		17 718			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	1 454 000			1 454 000			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 446		12 446				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTALS			VY	2 081 855	VZ	327 855	1 754 000		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :	10 MEDIAS SAS			Néant <input type="checkbox"/>	*	Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1
I. RÉINTEGRATIONS	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA 634 485
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		WB
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		XE
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	RB)	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW 565
Amendes et pénalités	WJ	565	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégations prévues à l'article 155 du CGI*						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				I8 ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Réintégations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ 5 000
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
TOTAL I						
II. DÉDUCTIONS						
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WW WH WP WW XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *	Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)	2A)		XZ
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'inclinaison	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI)
Dédiction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL						
TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	bénéfice (I moins II)	XI	640 050			
	déficit (II moins I)					XJ
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						
Dossier N° 100434 en Euros.						

10 MEDIAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.250.000 €
Siège Social : 123, rue Jules Guesde – 92300 LEVALLOIS PERRET
508 354 453 – RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 JUIN 2022

TEXTE DE LA PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 634.485 €, décide de l'affecter en totalité au poste « Report à nouveau » débiteur.

En outre, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice net comptable de 634.485 €, décide de l'affecter en totalité au poste « Report à nouveau » débiteur.

En outre, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

o o o

Cette résolution, mise aux voix, ayant recueillie :

- voix pour : *30 176 250*

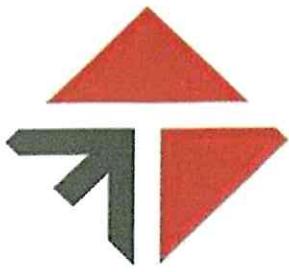
- voix contre : *0*

- abstentions : *0*

est *adoptée*

Certifié Conforme

Michel MOULIN
Président



SAS 10 MEDIAS

123 rue Jules GUESDE
92 300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

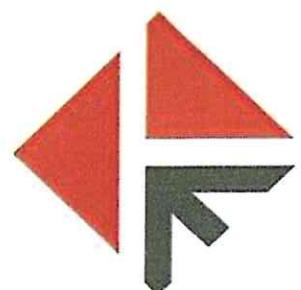
EXERCICE CLOS LE 31.12.2021

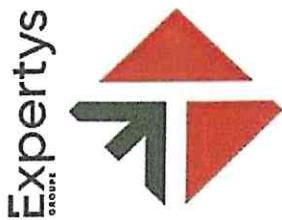
EXPERTYS AUDIT SARL

Parc Cadera Sud
4 Avenue Ariane
33700 MERIGNAC

Tel : 05 56 50 54 50
Email : expertys-audit@groupe-expertys.com

LUX
expertys
GROUPE





EXPERTYS AUDIT SARL
Membre du Groupe EXPERTYS
Société de Commissariat aux comptes
Adresse administrative : Parc Cadéra Sud
4 Avenue Ariane 33700 MERIGNAC
Tél 05 56 50 54 50 – Email : expertys-audit@groupe-expertys.com

SAS 10 MEDIAS
123 rue Jules GUESDES
92 300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

A l'assemblée générale des associés de la SAS 10 MEDIAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 10 MEDIAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessous. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

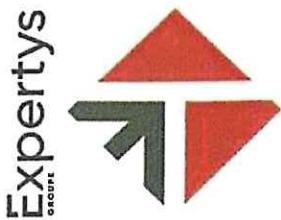
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations



EXPERTYS AUDIT SARL
Membre du Groupe EXPERTYS
Société de Commissariat aux comptes
Adresse administrative : Parc Cadéra Sud
4 Avenue Ariane 33700 MERIGNAC
Tél 05 56 50 54 50 - Email : expertys-audit@groupe-expertys.com

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

EXPERTYS AUDIT SARL

Membre du Groupe EXPERTYS

Société de Commissariat aux comptes
Adresse administrative : Parc Cadéra Sud
4 Avenue Ariane 33700 MERIGNAC

Tél 05 56 50 54 50 – Email : expertys-audit@groupe-expertys.com

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 16/02/2022

Jonathan BEZ

Gérant

Commissaire aux comptes



10 MEDIAS SAS
123 RUE JULES GUESDE
92300 LEVALLOIS PERRET

DOCUMENTS VISES par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

FIDUCIAIRE ARTES
85 AVENUE RAYMOND POINCARE

75116 PARIS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	139 661	135 060	4 601	4 601		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	8 789	3 990	4 800	9 306	4 506	48.43
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence	7 600		7 600	7 600		
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	10 000		10 000	10 000		
	Total II	166 050	139 050	27 000	31 507	4 506	14.30
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Total III	Clients et comptes rattachés	160 235		160 235	469 877	309 642	65.90
	Autres créances	22 003		22 003	161 245	139 241	86.35
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	640 344		640 344	577 623	62 722	10.86
	Charges constatées d'avance (3)	17 162		17 162	22 522	5 360	23.80
	Total III	839 744		839 744	1 231 267	391 522	31.80
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 005 795	139 050	866 745	1 262 774	396 029	31.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
				12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 250 000)			3 250 000	3 250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
AUTRES FONDS PROPRES	Autres réserves						
	Report à nouveau			5 099 595	5 121 683	22 088	0.43
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)			634 485	22 088	612 397	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I			1 215 110	1 849 595	634 485	34.30
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			300 000	300 000		
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses			1 554 000	2 397 459	843 459	35.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			71 495	79 623	8 128	10.21
	Dettes fiscales et sociales			143 914	239 498	95 585	39.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			12 446	95 788	83 342	87.01
	Total IV			2 081 855	3 112 369	1 030 514	33.11
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			866 745	1 262 774	396 029	31.36

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 081 855 1 317 369

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021			12	Exercice N-1 31/12/2020	12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total				Euros	%
Produits d'exploitation (1)								
Ventes de marchandises	282		282		84		198	235.72
Production vendue de biens	35 311		35 311		24 597		10 715	43.56
Production vendue de services	1 483 088		1 483 088		1 125 366		357 721	31.79
Chiffre d'affaires NET	1 518 681		1 518 681		1 150 047		368 634	32.05
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation				3 000			3 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				39 274		89 608	50 334	56.17
Autres produits				45		7 491	7 446	99.40
Total des Produits d'exploitation (I)	1 561 000		1 247 146		313 854		25.17	
Charges d'exploitation (2)								
Achats de marchandises								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)								
Autres achats et charges externes *				478 924		507 504	28 580	5.63
Impôts, taxes et versements assimilés				7 072		5 942	1 130	19.02
Salaires et traitements				447 677		470 852	23 175	4.92
Charges sociales				146 259		145 276	983	0.68
Dotations aux amortissements et dépréciations								
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					1 872		2 366	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations								
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations								
Dotations aux provisions								
Autres charges				30		343	314	91.38
Total des Charges d'exploitation (II)	1 081 833		1 132 283		50 450		4.46	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	479 167		114 863		364 304		317.16	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	12	Exercice N-1 31/12/2020	12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 797		499		2 298	460.80
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 797		499		2 298	460.80
2. Résultat financier (V-VI)	2 797-		499-		2 298-	460.80-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	476 370		114 364		362 006	316.54
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		797 016			797 016	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	797 016				797 016	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		631 394		92 276	539 118	584.24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		7 507			7 507	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	638 901		92 276		546 624	592.38
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	158 115		92 276-		250 391	271.35
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 358 016		1 247 146		1 110 870	89.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 723 531		1 225 058		498 473	40.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	634 485		22 088		612 397	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

311

674

10 MEDIAS SAS

123 RUE JULES GUESDE

92300 LEVALLOIS PERRET

DOCUMENTS VISÉS par le
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

FIDUCIAIRE ARTES
85 AVENUE RAYMOND POINCARE

75116 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Reprise de l'activité en 2021, comparable à celle de 2019, suite à la baisse significative de celle de 2020 liée aux impacts relatifs à l'arrivée de la pandémie COVID 19 début 2020.

D'importants abandons de créances (compte courant) ont été constatés au cours de cet exercice 2021 entre la société mère JDS et la société 10Médias pour un montant total de 792 458.85 euros, générant ainsi un produit exceptionnel.

D'autres abandons de créances ont également été constatés au cours de cet exercice 2021 pour un montant total de 428 630.93 euros, générant ainsi une charge exceptionnelle.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

(Texte narratif libre)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	139 661	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 917		4 872
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	13 917	4 872
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	7 600		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
	TOTAL	17 600	
	TOTAL GENERAL	171 178	4 872

	Diminutions	Valeur brute	Réévaluation
		en fin d'exercice	Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	139 661	139 661
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 000	8 789	8 789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	10 000	8 789
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations		7 600	7 600
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières		10 000	10 000
	TOTAL	17 600	17 600
	TOTAL GENERAL	10 000	166 050
			166 050

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	135 060			135 060
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 611	1 872	2 493	3 990
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 611	1 872	2 493	3 990
TOTAL GENERAL	139 671	1 872	2 493	139 050

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 872				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 872				
TOTAL GENERAL	1 872				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 000	10 000	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	160 235	160 235	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	20 984	20 984	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 019	1 019	
Charges constatées d'avance	17 162	17 162	
TOTAL	209 400	209 400	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	300 000			
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	100 000	100 000	300 000	
Emprunts et dettes financières divers	71 495	71 495		
Fournisseurs et comptes rattachés	50 149	50 149		
Personnel et comptes rattachés	67 632	67 632		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 415	8 415		
Obligations cautionnées	17 718	17 718		
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 454 000			
Groupe et associés	12 446	12 446	1 454 000	
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 081 855	327 855	1 754 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	1.0000	3 250 000			3 250 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Site Web	135 060	25.00

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 882
Dettes fiscales et sociales	78 080
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 800
Total	88 761

FNP Diverses 2021 : 5882 euros TTC

Charges à payer : Mission CAC 2021 : 3600 euros HT

Charges à payer : Mission Juridiques 2021 : 1200 euros HT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandons C/C société mère JDS	792 459	77100000
- Produits / Ex antérieur	4 557	77200000
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Total	797 016	
Charges exceptionnelles		
- Abandons de créances	428 631	67100000
- Pénalités et amendes diverses	565	67120000
- Dons Divers	5 000	67130000
- Honoraires liés à un litige	151 987	67180000
- Charges sur Ex/Antérieur	45 211	67200000
- VNC	7 507	67500000
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Total	638 901	